

question du jour

Comment endiguer la crise de recrutement des enseignants ?



Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale du Syndicat général
de l'éducation nationale (SGEN-CFDT)
(Photo SGEN/CFDT)

Prévoir des changements en cours de carrière

Plusieurs études montrent que le faible niveau de rémunération des enseignants en début de carrière rend la profession peu attractive. C'est d'autant plus le cas que le niveau d'étude des professeurs, assez élevé, peut leur laisser espérer de meilleurs salaires s'ils exercent un autre métier. De quoi les faire réfléchir.

Les débuts de carrière sont aussi très difficiles à vivre, car les nouveaux enseignants sont le plus souvent affectés dans des métropoles où les loyers sont élevés, surtout au regard de leur niveau de salaire : 46 % des enseignants titularisés dans le second degré sont ainsi répartis dans les académies de Versailles, de Créteil ou d'Amiens. Il faudrait donc revaloriser ces premières rémunérations en allant plus loin que ce qui a été fait jusqu'ici. Et améliorer l'accueil de ces nouveaux professeurs. Le métier pâtit de l'image qui est donnée d'un enseignant isolé, ce qui peut être angoissant. Nous devons leur faire savoir qu'ils seront accompagnés dans leur découverte du métier.

La pénurie de professeurs peut aussi venir de départs en cours de carrière. J'ai pu observer cela en étant élue dans l'académie de Créteil pendant longtemps. Certains veulent très tôt se diriger vers l'enseignement supérieur. D'autres souhaitent complètement changer de carrière ou d'académie. Il faut arrêter de se concentrer uniquement sur la formation initiale des enseignants et réfléchir plus largement aux parcours professionnels des professeurs une fois qu'ils ont été recrutés. Prévoir, entre autres, différentes modalités de changement en cours de carrière, faire entrevoir aux individus des perspectives d'évolution.

Nous avons aussi, parmi les inscrits aux concours, des personnes en situation de reconversion. Or le cadre du recrutement tel qu'il est aujourd'hui a surtout été pensé pour ceux qui deviennent enseignants dans la continuité de leurs études. Pour les individus venant d'un autre métier, il faudrait prévoir une revalorisation de salaire prenant en compte leur carrière antérieure.

Le métier pâtit de l'image qui est donnée d'un enseignant isolé, ce qui peut être angoissant.

Par ailleurs, la question géographique est un facteur non négligeable, surtout pour les enseignants contractuels. Beaucoup d'entre eux hésitent à passer les concours qui leur permettraient d'être titularisés car ils craignent d'être affectés dans une académie éloignée de leur lieu de vie. Ne pourrait-on leur permettre d'accéder à un barème de mutation en adéquation avec l'expérience acquise dans la profession, au lieu de les considérer comme de nouveaux professeurs ? Nous estimons aussi que les enseignants contractuels qui exercent depuis un certain nombre d'années devraient pouvoir être titularisés sans avoir à passer les concours. Ils sont régulièrement évalués par des inspecteurs, leur travail a donc déjà été contrôlé et reconnu par l'éducation nationale.

Recueilli par Lucie Alexandre



Yann Diraison
Secrétaire général adjoint
de l'enseignement catholique
(Source : Ophélie Rota)

Augmenter la rémunération et le temps de travail

Le métier de professeur attire de moins en moins. Les premiers résultats des concours du Capes 2018 montrent ainsi encore une fois un manque de vocations en lettres classiques, allemand et mathématiques notamment. Des académies comme Créteil et Versailles, jugées peu attractives, ont dû mettre en place un deuxième concours annuel de recrutement pour pallier les manques.

On peut passer des journées entières à se demander comment recruter davantage de professeurs. Selon moi, il n'y a qu'une évidence qui s'impose : il faut une revalorisation sociale et salariale de la profession. Mais celle-ci ne pourra pas se faire si on ne modernise pas l'organisation du temps de travail des enseignants. Le système actuel est complètement archaïque. Il faut parvenir à un accord honnête. Nous devons accroître les niveaux de rémunération, c'est certain. Mais de l'autre côté, il faut aussi augmenter le temps de travail, ou tout du moins le réorganiser. En clair, il ne faut pas forcément plus de professeurs mais il faut mieux les payer et qu'ils travaillent différemment. C'est le seul moyen d'obtenir une équation budgétaire tenable tout en ayant suffisamment d'enseignants. Demander plus de professeurs tout en exigeant qu'ils soient mieux payés ne marchera pas d'un point de vue financier.

Les professeurs doivent être davantage présents dans les établissements. Aujourd'hui, tout est calculé en fonction du nombre d'heures de cours, avec un volume horaire autour de dix-huit heures par semaine. Sachant qu'une heure de cours demande en moyenne une heure de préparation, le temps de travail équivaut à peu près à trente-six heures. Cependant les enseignants ne sont pas tenus d'être dans l'établissement en dehors de leurs heures de cours. Or aujourd'hui, les modes d'apprentissage ont beaucoup évolué, avec davantage d'ateliers, de travaux encadrés et d'accompagnement personnalisé. Tout cela nécessite une présence accrue. Il ne s'agit pas de doubler le volume horaire de leurs cours, mais d'exiger

qu'ils soient un peu plus disponibles dans l'établissement, par exemple pour aider des élèves en difficulté. Certains enseignants le proposent déjà. Mais aujourd'hui cela ne fonctionne que sur la base du volontariat, ils ne sont donc pas récompensés. Cela ne les aide même pas dans l'avancement de leur carrière.

Il ne faut pas forcément plus de professeurs, mais il faut mieux les payer.

Par ailleurs, nous sommes très favorables à l'idée de réformer partiellement la formation des enseignants. Il s'agirait d'avancer les épreuves du concours à la fin de la licence pour que les deux années de master soient uniquement consacrées à l'expérience pratique. Cela devrait améliorer les compétences de nos professeurs - en revanche, je ne suis pas certain que cela pallierait les problèmes de recrutement. Quant à la proposition de « pré-recrutement » évoquée par le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, elle ne me convainc pas. Cette idée est développée par les ministres successifs depuis au moins dix ans, sans succès. Nous avons déjà des étudiants qui viennent faire des stages dans les établissements. Cela peut marcher dans quelques cas, mais cela ne résoudra pas le problème de manière structurelle. C'est un pansement sur une jambe de bois qui ne fonctionnera pas si on ne change pas le système entier.

Recueilli par Lucie Alexandre